

Les cent soixante-cinq ne sont réunis que par leur mort à la guerre et par leur statut. La tutelle de l'État concerne des enfants abandonnés, des orphelins pauvres, des enfants maltraités mis sous tutelle par décision de justice. Les trois-quarts ont été confiés à l'Assistance avant l'âge de 10 ans. Ils sont très majoritairement d'Ille-et-Vilaine et issus de milieux populaires. Leur parcours est imposé par l'Assistance : en nourrice, puis en famille d'accueil jusqu'à 13 ans, ils sont presque tous placés comme domestiques de ferme jusqu'à 21 ans. Ils ont, pour la majorité, fréquenté l'école primaire et acquis le niveau scolaire 2 ou 3 de l'armée : lire, écrire, compter.

Les pupilles de l'État sont des soldats presque comme les autres. Cependant, ils sont plus nombreux à s'engager à 18 ans, dès avant la guerre ; c'est peut-être pour eux un moyen de fuir leur condition, parfois fort rude à la campagne. Mobilisés majoritairement dans les régiments d'infanterie ayant leur dépôt dans l'Ouest, ils participent à toutes les grandes batailles de la guerre. L'obtention de cinquante et une citations, de quarante-six décorations, est un indice de leur comportement au front. L'ampleur des pertes est semblable à celle de l'ensemble des Poilus bretons : 22 % des mobilisés sont tués ; cette proportion est largement supérieure à celle de toute la France (17,2 %). Si les pupilles partagent le sort de leurs frères d'armes, la guerre les ramène à leur situation particulière de « sans famille ». À qui écrire ? À qui demander colis ou argent ? Surtout à qui confier sa lassitude, ses tourments, sa peur ? « La guerre est longue surtout pour nous qui n'avons ni parents, ni ressources » écrit François Chartier à l'inspecteur de l'Assistance publique. Il est soldat au 3^e régiment d'infanterie coloniale, il est tué le 30 mai 1917 en Serbie ; il a 30 ans. Il est inhumé dans le cimetière de Bitola en Macédoine du Nord.

Cette belle étude menée par les Archives départementales d'Ille-et-Vilaine permet de saisir les étapes et les enjeux d'une opération mémorielle. Elle nous montre toute la nécessité et tout l'intérêt d'une opération historique qui, d'une part, corrige la mémoire et, d'autre part, fait lumière sur des « vies minuscules » brisées, ces enfants de l'État dont douze devinrent à leur tour des pères... et leurs enfants des orphelins pupilles de la Nation, conformément au nouveau statut prévu par la loi en 1917.

Didier GUYVARGES

Anne-Sophie MARTIN, *Affaire Seznec. Le grand secret*, Paris, Seuil, 2019, 283 p.
Michel PIERRE, *L'impossible innocence. Histoire de l'affaire Seznec*, Paris, Tallandier, 2019, 319 p.

Vieux serpent de mer que l'on aime à réveiller régulièrement, l'affaire Seznec semble une affaire rentable. Deux grandes maisons d'édition parisiennes viennent de s'en emparer, surfant sur les derniers remous en date : des fouilles privées entreprises à l'ancien domicile morlaisien de Guillaume Seznec, lesquelles ont permis d'exhumer un os de bovin ; les révélations tardives de Denis Langlois, ancien avocat de la famille,

quant à l'éventualité du meurtre de Pierre Quéménéur par la femme de Seznec qui, refusant les avances de ce dernier, aurait signifié sa ferme décision à coup de chandelier dans le salon, façon Cluedo. Il en résulte deux ouvrages qui semblent très différents l'un de l'autre. D'un côté, Anne-Sophie Martin, journaliste spécialisée dans les faits divers, ne cache pas sa sympathie pour la famille Seznec et la cause qu'elle défend depuis des années, tout en proposant dans ce qu'elle qualifie de « travail modeste » (p. 252) sa vision de l'histoire : Seznec serait allé au bain pour couvrir sa femme. De l'autre, Michel Pierre, agrégé d'histoire dont les travaux ont surtout porté sur le bain et les bagnards, met en évidence la culpabilité de Seznec et ébauche une étude de l'affaire telle qu'elle est entretenue depuis 1924. Or, ces deux projets, aussi dissemblables soient-ils, souffrent l'un et l'autre de problèmes de méthode, ce qui finalement les relie.

L'ouvrage d'A.-S. Martin est le fruit de quelques semaines d'enquête menées au début de l'année 2018, dans la perspective de la réalisation d'un reportage télévisuel diffusé dans l'émission dominicale de Laurent Delahousse³². Il s'agit donc de produire du spectacle et du sensationnel selon des procédés à même de rebuter – ou séduire, c'est possible aussi – le lecteur dès le début. Ainsi on n'échappe pas aux poncifs sur la ténacité et le tempérament des Bretons (« Au son des binious et des cornemuses, les mots s'emballent et les choses se corsent "Mort à la France !" » lit-on page 12 au sujet du verdict du procès en révision de 2006). On n'échappe pas davantage à quelques comparaisons aussi douteuses qu'anachroniques. En 1924, Seznec était arrivé à pied à son procès : « Voilà qui tranche avec les quinze fourgons de la gendarmerie alignés quai des Orfèvres pour les procès "terro", d'Action directe au frère de Mohamed Merah... », écrit l'auteure page 13. Deux pages plus loin, elle compare la mort accidentelle de Pierre Quéménéur à celle de la princesse Diana. C'est à l'amateur de faits divers que l'on parle ici, avec lequel d'ailleurs l'auteure entretient la connivence autour du secret qu'elle prétend divulguer (« Tout à fait entre nous, lecteurs », page 98).

A.-S. Martin commence par rappeler l'importance de l'affaire : quatorze requêtes en révision, plus d'une trentaine d'ouvrages strictement consacrés au sujet, des articles dans la presse à sensation, des spectacles, des chansons, des reportages. L'affaire Seznec semble une « mine à fantômes » (p. 44). Puis, conforme aux exigences du reportage télévisuel, le récit alterne la propre enquête de l'auteure et l'évocation des faits – une histoire de profiteurs de guerre, voire de magouilleurs, qui tourne mal –, et celle des différentes hypothèses proposées au gré des requêtes en révision. Puisqu'il faut de l'image, l'auteure dresse les portraits impressionnistes de Denis Le Her-Seznec, de Denis Langlois, de Marie-Jeanne Seznec (la femme de Guillaume), mais elle s'étend aussi complaisamment – elle y était – sur la fouille privée menée à

32. *Seznec, révélations sur le secret de famille*, diffusé le 13 mai 2018 sur France 2 : <https://www.france.tv/france-2/13h15-le-dimanche/493033-seznec-revelations-sur-le-secret-de-famille.html> [consulté le 24 février 2020].

l'ancien domicile de Seznec, où elle assure avoir vu les camions de CNN. Elle livre aussi, scoop oblige, la longue interview que lui ont accordée des petits-fils Seznec, qui, contrairement à Denis Le Her-Seznec, sont restés dans l'ombre et le silence jusque-là (p. 166 *sq.*). L'auteure relate encore une visite au Menez-Hom dont on ne voit pas bien l'utilité, si ce n'est qu'il fallait y tourner des images.

C'est bien là tout le problème de cet ouvrage, dont on a l'impression qu'il s'agit du script, certes un peu augmenté, du reportage fourni à France 2. On ne s'y soucie donc guère des sources. L'auteure a vu quelques archives (un brocanteur lui montre l'inventaire des biens de Seznec en 1923), mais elle ne se rend pas dans les dépôts. Ainsi on ne sait sur quoi repose l'exposé de la carrière de Denis Langlois, dont la conclusion est : « Il me rappelle mes parents d'extrême gauche » (p. 62). On ne s'y soucie pas plus de la méthode : page 96, A.-S. Martin évoque entre guillemets la transcription par Denis Langlois du témoignage relatant le meurtre par la femme de Seznec, lesquels guillemets émettent des doutes sur l'authenticité du témoignage, pourtant considéré comme véridique cinquante pages plus loin.

Pour autant, l'ouvrage pose parfois des questions intéressantes, notamment sur la transmission des secrets de famille et sur le trauma familial : comment vit-on le fait d'être le descendant d'un des plus célèbres bagnards de France ? Les travaux de Serge Tisseron sont très brièvement évoqués aux pages 169 et 237³³, mais sa théorie du ricochet aurait pu apporter bien des éclaircissements, si elle avait été déployée et pas seulement citée.

Le projet de M. Pierre est bien plus ambitieux puisqu'il s'agit de mettre fin à l'affaire. Quoique peu original³⁴, cet objectif conduit l'auteur à statuer sur l'impossible innocence de Seznec, dont l'impossible réhabilitation fut déjà affirmée après la troisième requête de révision³⁵. Mais il conduit également M. Pierre à poser une question capitale : comment un banal fait divers a-t-il pu « tenir une si longue distance ? » (p. 10), quels processus en ont fait l'affaire du siècle ? Pour cela, l'historien adosse évidemment son travail à des sources variées, puisées tant dans les dépôts publics que dans la presse, les archives orales et audio-visuelles, ou encore – faudra-t-il s'y faire ? – sur des blogs de passionnés. Si son propos ne parvient pas à se départir des poncifs de rigueur mêlant *Ankou*, Armorique et diverses choses gravées dans le granite, l'auteur s'efforce de mettre en œuvre un minimum de méthode, qui consiste, ici, à contextualiser les faits, les raconter, développer l'enquête qui conduisit Seznec au bagne, détailler l'usage qui fut fait ensuite de leur récit. Ainsi met-il en évidence le rôle de la presse dans l'élaboration d'un feuilleton à rebondissements : *La Province*

33. Par exemple, TISSERON, Serge, *Secrets de famille, mode d'emploi*, Paris, Hachette, 1997.

34. Il y a quelques années, Denis Langlois publiait *Pour en finir avec l'affaire Seznec*, Paris, La Différence, 2014.

35. Voir KERIEL, Michel, *L'impossible réhabilitation*, Paris, Le Manuscrit, 2006.

d'Eugène Delahaye, curieusement alliée de la section finistérienne de la Ligue de droits de l'homme ; *L'Intransigeant* et ses réunions publiques à succès ; la tournée promotionnelle de Claude Sylvane pour son ouvrage ; le film avorté d'André Cayatte ; les révélations récentes. Le récit est clairement à charge. M. Pierre insiste sur la marginalité des défenseurs de Seznec : Charles Huзо était sujet à des apparitions de Victor Hugo et le juge Hervé de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus ; Maurice Privat recourait à l'astrologie ; les autres mentaient, en particulier Denis Le Her-Seznec, dont l'auteur collectionne les inventions. *L'impossible innocence* contient bien quelques documents intéressants, tels certains témoignages relatifs au bain, ou encore cette lettre de la famille Quéménéur, lassée de voir ses ancêtres conspués (p. 259-260), mais l'essentiel de l'ouvrage fut dit en 2006 par Daniel Schneidermann, longuement cité (p. 270 *sq.*), après l'agitation médiatique suscitée par le refus de la révision.

Si la chronologie de l'affaire – faits, procès et médiatisation – est bien détaillée, il manque en fait à cet ouvrage les référents théoriques qui auraient permis de comprendre pourquoi l'affaire avait été ainsi entretenue et pas seulement quand et comment. Quand la théorie survient, c'est en fin de chapitre, où elle prend la forme d'une morale plus que d'une conclusion. Ainsi, commentant les mensonges de la presse, M. Pierre cite les travaux de Michel de Pracontal sur l'imposture scientifique pour assurer que les « médias sont l'Eldorado de l'imposteur, parce que le tri de l'information et le jugement critique y sont défavorisés » (p. 228). Car le jugement moral n'est jamais absent du propos. Ainsi, pointant l'anachronisme psychologique qui conduit à s'appuyer sur le devenir des gens pour expliquer leur passé, l'auteur note « des modes de raisonnements quelque peu inquiétants » (p. 236). Mais il se fait aussi juge tout court, en démontrant l'invalidité des thèses des différentes défenses dans un chapitre réservé à cet effet, survenant tout à trac (chapitre x, p. 229 *sq.*) et en maniant l'ironie d'un as du barreau (voir par exemple page 248 : « Par quel miracle de la Vierge de Kerizinen madame Héransval-Mitrani décide-t-elle, en 1993, de revenir sur son témoignage au lieu de le faire, vingt ans auparavant dans une situation plus sereine et sans les caméras ? »). L'auteur conclut à la « folie » (p. 298) des révisionnistes, ce qui le dispense d'avoir à analyser ce qui fit d'eux des entrepreneurs de cause.

Certes l'auteur se demande pourquoi on signe une pétition et apporte quelques éléments de réponse (p. 223 et 225), mais à trop s'interroger sur la validité de ce qui est dit par les partisans de l'innocence de Seznec, il en oublie de se demander ce qui justifie leur activisme. Comment devient-on Jeanne Seznec, Denis Le Her-Seznec, ou Denis Langlois ? Certes, on perçoit bien les intérêts politiques dans l'action de Marylise Lebranchu, favorable à la révision à l'époque des municipales de 2001, ou à celle des députés Union pour un mouvement populaire (UMP) bretons, impliqués dans un projet de loi concernant les révisions de procès, mais on aimerait que l'auteur précise quelques sous-entendus, notamment concernant les liens entre les agitateurs de l'affaire et l'extrême droite, d'Eugène Delahaye dans les années 1930 à l'adhésion,

en 2007, de Denis Le Her-Seznec à Marine Le Pen. Dans un autre registre, malgré quelques périodes de baisse d'intérêt pour l'affaire, au tournant des années 1950-60 et dans les années 1970, l'auteur évoque une « folie médiatique » et la volonté de « vendre du papier » (p. 197) qui font de Seznec « le vieillard aux œufs d'or » (p. 199). Les expressions abondent qui en font état, M. Pierre évoque des « droits exorbitants », un « abondant courrier » (p. 212), « l'adhésion quasi-totale d'une région entière » (p. 243) ; « un phénoménal succès d'audience » (p. 244). Mais où sont les chiffres ? Quels furent les tirages des ouvrages sur l'affaire ? Combien de lecteurs pour *Radar*, ou de spectateurs aux spectacles de Robert Hossein ? On ne le sait pas.

Et l'on peut s'interroger sur la rigueur de celui qui reproche aux uns et aux autres de ne pas apporter de précision pour étayer leurs thèses, qui pointe la désinformation, les croyances, les mensonges. Passons sur quelques erreurs de date (1922 au lieu de 1923, p. 157) ou de nom (« Morvan du Lebesque », p. 239), ainsi que sur les concessions aux sirènes du sensationnalisme perceptibles dans l'usage de points de suspension ou d'exclamation, les formules racoleuses (« On nous cache tout, on nous dit rien », p. 229 ; « Il faut [...] sauver le soldat Seznec », p. 273), ou le voyeurisme (quel est l'intérêt du récit par le menu du meurtre de François Le Her par sa femme Jeanne, fille de Guillaume Seznec ?), il y a plus grave. On regrettera la nonchalance de certaines références au regard des citations concernées (voir la note 15 p. 112), on ne compte pas les citations non sourcées, des documents ne sont pas localisés (d'où sort, par exemple, le procès-verbal d'audition cité note 16 p. 302 ?). Tout ce qui sort des Archives départementales du Finistère n'a pas de cote, la plupart du temps. D'ailleurs, la présentation des sources d'archives, limitée à l'énumération des dépôts, est faite en bibliographie, laquelle est divisée en rubriques étonnantes (« Les blogs » ; « Vide-greniers » ; « Les arrêts récents de la Cour de cassation »).

À la lecture de ces deux ouvrages on reste dubitatif quant à l'intérêt des publications consacrées à l'affaire, dont l'essentiel a déjà été dit, notamment par Bernez Rouz, d'ailleurs cité en référence capitale par les deux auteurs³⁶. Il y aurait en revanche beaucoup à dire sur le marché Seznec, où la concurrence semble féroce³⁷, où les révélations sont nombreuses (on annonce déjà un ouvrage fondé sur les archives du *Federal Bureau of Investigation* (FBI)³⁸. Il y aurait également à dire sur l'usage de l'iconographie liée à l'affaire : présenter en couverture le portrait

36. ROUZ, Bernez, *L'Affaire Quéménéur-Seznec. Enquête sur un mystère*, Rennes, Apogée, 2006.

37. Sur son blog *Affaire Seznec Investigation. Premier blog sur l'affaire Seznec. First Seznec affair's blog*, Liliane Langellier accuse Anne-Sophie Martin de plagiat. <http://seznecinvestigation.over-blog.com/2019/09/comment-anne-sophie-martin-a-t-elle-debarque-sur-l-affaire-seznec.html> [consulté le 24 février 2020].

38. Voir *Le blog qui fait avancer l'affaire Seznec*, le blog de Bertrand Vilain. <http://affaire-seznec.over-blog.com/2020/01/test.html> [consulté le 24 février 2020].

d'un vieillard au retour du bain, ou la photo inclinée d'un jeune homme mal rasé aux yeux plissés n'a pas la même signification, si l'on veut bien y réfléchir. Pour dire du neuf sur l'affaire Seznec, il faudrait arrêter de vouloir en finir avec elle, et se demander, données à l'appui, à qui profite le crime.

Sébastien CARNEY

Virginie PICAUT, Michel PIÉTO, Yannig KERHOUSSE, *Saint-Brieuc et ses environs durant la Seconde Guerre mondiale*, Pabu, À l'Ombre des mots, 2019, 207 p.

Ainsi que le rappelle Christian Bougeard dans la préface de l'ouvrage signé par Virginie Picaut, Michel Piéto et Yannick Kerhousse, « à mesure que les années noires de la Seconde Guerre mondiale s'éloignent de nous, les réalités et les difficultés de l'Occupation et de la Libération vécues par les contemporains nous paraissent d'un autre temps ». Dès lors, « pour les nouvelles générations, la publication des images d'époque est un moyen d'aider à en saisir les enjeux » (p. 11). Les images rassemblées – de l'ordre de 300 ! – pour ce livre, centré sur la seule ville de Saint-Brieuc et ses environs immédiats sont, de ce point de vue, particulièrement précieuses.

Certes, certaines étaient déjà connues, celles notamment issues du fonds Roger Huguen des Archives départementales des Côtes-d'Armor concernant surtout d'ailleurs la période de la Libération, lorsqu'il redevient possible de prendre des photos sans risque ; mais les clichés patiemment rassemblés par celui qui fut pendant longtemps le correspondant départemental du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale dans les Côtes-du-Nord n'avaient pas été publiés depuis plusieurs décennies, et l'avaient été dans des ouvrages aujourd'hui épuisés : ces images sont donc désormais non seulement à nouveau accessibles au plus grand nombre, mais encore dans un tirage de qualité, ce dont on ne peut que se féliciter. D'autant qu'à ces quelques dizaines de photographies déjà connues, s'en ajoutent des centaines d'autres issues de collections privées et jusqu'alors totalement inconnues, offrant une vision largement renouvelée, ou pour le moins complétée et nuancée de l'occupation dans la région briochine. Du quotidien des artilleurs de la batterie de *Flak* protégeant l'aérodrome de Trémuson (p. 71) aux défilés des troupes allemandes dans les rues de Saint-Brieuc (p. 47-49), de la préparation de l'opération *Seelöwe* – le débarquement en Angleterre qui devait faire suite à la victoire attendue de la *Luftwaffe* face à la *RAF* à l'été 1940 – (p. 35-39) aux cérémonies funèbres du cimetière de l'Ouest pour des soldats allemands morts ici (p. 129-132), des matchs de football organisés par les troupes d'occupation à proximité du terrain d'aviation ou au Stade Fred Aubert (p. 68-69) à la mise en défense des plages, nombreux sont les aspects de ces quatre années que ces images permettent de mieux saisir, d'autant que certains des lieux les plus emblématiques de la ville ont été alors photographiés : la gare et sa fameuse passerelle, la cour du lycée Anatole Le Braz, le Rosaria, l'hôtel emblématique de